



AVIS DE MARCHÉ PUBLIC



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**LA VILLE DE MAROMME ANNONCE LA PASSATION D'UN MARCHÉ
TÉLÉSURVEILLANCE DES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE MAROMME 2025-2030**

MARCHÉ DE FOURNITURES ET SERVICES

MODE DE PASSATION : Sans publicité ni mise en concurrence préalables
Suivant articles L2120-1 1° ; L2122-1 du code de la commande publique

Identifiant du marché public : MP-SPNMCP-2025-01

Date limite de remise des plis
Le lundi 17 février 2025 à 14h00

Pouvoir adjudicateur
VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès - BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

OBJET- Télésurveillance des bâtiments de la ville de Maromme 2025-2030

| | |
|------------------------------------|--|
| Personne responsable du marché | Monsieur David LAMIRAY, Maire de la ville de MAROMME |
| Type de marché | Fournitures et services |
| Mode de passation | Sans publicité ni mise en concurrence préalables |
| Code NUTS | FR232 Seine-Maritime |
| Lieux d'exécution de la prestation | Commune de Maromme |
| Durée | 6 ans (de la notification au 31/12/2030) |
| Description de la prestation | Télésurveillance des différents bâtiments et sites de la Ville de Maromme. |
| Code CVP principal | 79711000 - Services de surveillance d'installations d'alarme |
| Décomposition | <i>Division en lots</i> : Non <i>Variantes</i> : Sont refusées <i>Options</i> : Non <i>Reconduction</i> : Non |
| Sous-traitance | Les prestations ne peuvent pas être sous-traitées |
| Négociation | L'acheteur se réserve le droit de négocier |
| Classement des bâtiments | Les bâtiments sont classés comme édifice ERP de type R, soumis au code du travail. |

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

| | |
|---|--|
| Date de prise d'effet de la prestation | À compter de la date de notification du contrat |
| Exécution des prestations | À compter de la notification du marché |
| Retenue de garantie | N'est pas prévue au contrat |
| Avance | Le contrat ne prévoit pas le versement d'une avance |
| Prix | Définitif révisable |
| Règlement des prestations | Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires |
| Modalité de paiement du marché | Le comptable chargé du paiement est Monsieur Le Receveur Percepteur de la Ville de Maromme. |
| Révision des prix | Les prix sont révisables à chaque date anniversaire |
| Délai de paiement | Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. |
| Financement | Par la ville de Maromme |
| Contraintes | Selon horaires définis dans le marché |
| Garantie de parfait achèvement | Sans objet |

CONDITIONS DE PARTICIPATION

| | |
|--|--|
| Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat | Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession ; Capacité économique et financière ; Références professionnelles et capacité technique. |
| Pièces justificatives à produire | Ensemble des pièces énumérées dans les documents du marché. |
| Marché réservé | Non |
| Attestation de visite obligatoire | Sans objet |
| Retrait de dossier | Les pièces du marché peuvent être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme http://www.maromme.fr (onglet MAIRIE, rubrique marchés publics) |
| Critères d'attribution | Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. |
| Renseignement | Pour toutes questions ou échanges liés à la présente consultation, les candidats doivent s'adresser à : marches@ville-maromme.fr |
| Documents | Toutes les pièces constitutives du marché sont énumérées dans le CCP du marché |
| Offre | Remise des offres le 17/02/2025 à 14h00 au plus tard. Langue utilisée dans l'offre/ la candidature : français Unité monétaire utilisée : l'euro. Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Modalité d'ouverture des offres : Commission d'ouverture des plis |
| Critère de choix des offres | L'offre économiquement la plus avantageuse en tenant compte des critères énumérés dans les documents du marché. |
| Dépôt des plis | Les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique à l'adresse : marches@ville-maromme.fr |
| Nom des fichiers à envoyer | Il est demandé à chaque candidat de simplifier la dénomination des documents de sa candidature et de son offre afin de permettre à l'acheteur d'identifier le fichier sans devoir l'ouvrir. |
| Elimination des candidats | Les motifs d'élimination sont ceux prévus par les textes juridiques consacrés par l'Etat français, ainsi que ceux mentionnés dans les documents du marché. |

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

| | |
|---------------------------------|--|
| Transmission des plis | Les plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée |
| Copie de sauvegarde | Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde. |
| Groupement d'entreprises | Aucune forme de groupement n'est imposée aux candidats. |
| Format des fichiers | Le format à privilégier lors du dépôt est : .pdf |
| Signatures acceptées | Manuscrit, électronique PAdES et numérique |
| Marché périodique | Non |
| Fonds | Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non |
| Recours | Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 02 35 58 35 00 Grefte.ta-rouen@juradm.fr |

Date d'envoi à la publication SITE MAIRIE : 17/01/2025